

Mamoudzou le 16 février 2016

**CHAMASSI Chaharoumani**  
**Capitaine de police**  
**Délégué Départemental du syndicat Synergie-Officier 976 Mayotte**

Je m'adresse à ceux qui ont le pouvoir de décider

À ceux qui pensent que quand c'est mauvais c'est traditionnel et culturel à Mayotte.

À ceux qui ont compris que la situation est très grave.

À ceux qui estiment qu'il faut crier STOP au discours dans les salles de réunion climatisées pour donner leur place en urgence aux actions concrètes sur le terrain.

À ceux qui ont le choix et la possibilité de partir en abandonnant l'île de Mayotte.

À ceux qui ont fait le choix de rester dans cette île malgré la situation.

À ceux qui ne croient pas aux cauchemars que vive la population de Mayotte par rapport à l'insécurité.

À ceux qui s'installent à peine à Mayotte et qui s'autoproclament ou s'insurgent en expert sur Mayotte sans tenir compte des anciens.

Le contexte local socio-économique est marqué par une forte croissance démographique ajoutée à une immigration clandestine mal maîtrisée.

Une population jeune voire très jeune est confrontée à une évolution rapide vers le modèle de société de consommation occidentale, brisant les uns après les autres, les liens traditionnels de la société mahoraise : le fort recul de la prégnance de la religion musulmane chez les jeunes laisse apparaître des comportements nouveaux (alcoolisme, drogue, chimique, mangrove) qui influent sur les nouvelles formes de la délinquance juvénile.

Dans ce contexte général, les services de la sécurité publique gèrent une zone de compétence correspondant aux zones urbanisées de la capitale de l'île.

Mamoudzou, 57.000 habitants, est fortement marquée par les anciens villages qu'elle a agglomérés pour former ces quartiers, Mtsapéré, Doujani, Passamainty, Tsoundzou, Vahibé, Cavani et Kawéni.

L'immigration clandestine s'est concentrée dans certains quartiers où règne en ce moment même une urbanisation sauvage (habitat précaire, construction des bangas en tôles).

Il est clair que sans être véritablement des zones de non-droit, ces quartiers constituent, en particulier la nuit, des terrains aux conditions d'intervention difficiles. Le sentiment d'impunité s'y développe et on a vu en 2011, lors des événements sociaux liés à la vie chère, des centaines de jeunes s'essayer à la guérilla urbaine avec succès. Le tissu associatif très distendu, certains élus locaux déresponsabilisés, la perte d'influence des anciens garants de l'autorité (cadis, fundis, bouenis), auprès des jeunes fragilise le climat social de ces quartiers, qui peuvent voir éclater une explosion de violence sans rapport avec l'objet initial du mécontentement (vu encore récemment à Tsoundzou 1, le 8 octobre 2015 et en 2016).

Les caractéristiques urbaines de Mamoudzou compliquent l'exercice des missions de sécurité publique par plusieurs raisons :

- l'étirement de la zone urbaine le long du littoral très allongé dans le sens nord-sud : Mamoudzou n'a en revanche que peu de profondeur, sens Est-Ouest dans les terres
- une infrastructure routière saturée : son niveau médiocre, en dehors du centre-ville et la progression rapide du parc roulant provoque une saturation du trafic
- peu d'éclairage public : la plus grande partie de la commune est plongée dès 18h dans l'obscurité, créant un risque supplémentaire pour la sécurité et rendent difficile la lutte contre la délinquance qui nécessite des moyens adaptés

### **Anticipation en matière de politique de sécurité**

L'explosion démographique récente et la hausse corrélative de la délinquance n'ont pas été anticipées en matière de politique de sécurité. Les efforts en cours et à venir de recrutement et d'équipements ne rattraperont que difficilement le décalage entre la demande sociale de sécurité et la prestation offerte. Il s'ensuit un jugement assez sévère sur la capacité d'action de la police nationale, de la population en général, du moins ceux dont les biens (maison, voitures), constituent une proie facile de la délinquance. Pour autant, la relation police-population reste dominée par une forme de sérénité et de respect mutuel, mais pour combien de temps ?!

### **Caractéristiques de la délinquance à Mayotte :**

- L'évolution de la délinquance se caractérise par une très forte progression des vols avec violence. Sa progression provoque l'insécurité sur la commune de Mamoudzou : une délinquance avec violence grave, vol aggravé (violences en réunion) et nous constatons des débuts de vols à main armée
- Une délinquance essentiellement dirigée contre les biens et les personnes : cambriolage et agressions physiques
- Montée de l'alcoolisme et de la drogue, le chimique, facteurs aggravant des agressions physiques
- Délinquance des mineurs en forte progression et surtout multirécidiviste

**Ébauches de solutions- Mise en place de solutions adaptées et concertées au cas par cas, sans prétendre à l'exhaustivité bien sûr :**

- Développer l'éclairage public et les infrastructures routières
- Renforcer les effectifs de la justice avec des moyens adaptés.
- Renforcer les effectifs de la police nationale et de la gendarmerie en les stabilisant sur place et leur proposer des moyens adaptés (Véhicule tout terrain avec dispositif sur par-brise contre éclats des projectiles et par-buffle)
- Créer une compagnie départementale d'intervention (CDI demande qui date depuis 1996)
- Mise en place d'une police de proximité exceptionnellement sur Mayotte
- Mise en place massive sur le terrain de policiers en civil, en binôme avec ceux de la Métropole qui sera rendue efficace par la proximité des policiers insulaires avec la population pour déstabiliser et surprendre les délinquants. Il faut absolument qu'on arrive à renverser la peur du délinquant vers l'honnête citoyen.
- Privilégier les concours déconcentrés.
- Mayotte mériterait d'être classée en zone de sécurité prioritaire, mais vu l'urgence qui s'impose, il faut parallèlement améliorer l'existant .
- Pour les mineurs, mettre en place un vrai centre éducatif fermé en formant les jeunes professionnellement pour obtenir des (CAP, BEP en maçonnerie, électricien, plomberie etc ...) ou vers une reprise de circuit scolaire. Cela peut se faire facilement en transformant les anciens bâtiments existants et non occupés (Maisons du gouverneur en Petite Terre à Dzaoudzi et Grande Terre sur les hauts de Majimbini)
- Mieux utiliser l'outil de Travail d'intérêt général pour les mineurs

### **Immigration clandestine**

- Mise en place d'une coopération technique (entre services de sécurité, et tout autre service), privilégier le transfert rapide d'informations et des délinquants. (Exemple récent du braquage avec fuite vers les îles voisines). Leurs délinquants prennent la fuite aussi et s'installent à Mayotte.
- Création de gardes côtes
- Transfert de la base de la Marine Nationale de Dzaoudzi à l'îlot Mtsamboro pour la surveillance des frontières en privilégiant l'accès à l'îlot aux agriculteurs de Mzamboro.
- Mise en place de vedettes rapides de contrôle et de sauvetage

Face à cette délinquance, il nous faut un esprit d'entraide et de solidarité. La délinquance n'a pas de nationalité, un enfant reste un enfant, s'il est mal éduqué nous en récolterons toutes les conséquences, bien éduqués nous récolterons tous les fruits de son éducation. Dans l'intérêt de nous tous, l'éducation doit être une éducation participative venant de chacun de nous. Mayotte est une zone de mixité sociale il faut des plans d'actions concrets pour aider nos enfants.

Je rappelle que le Mahorais est celui quelques soient ses origines quelques soient son lieu de naissance apprécie Mayotte, apprécient les Mahorais et les mahoraises en respectant ses mentalités, ses traditions et ses sensibilités. Tout en intégrant la démarche des valeurs à acquérir pour s'ancrer dans la République

française.

CHAMASSI Chaharoumani

Capitaine de Police

Le délégué Départemental du Syndicat Synergie Officier